Image not found or type unknown

régularisation de carrière

Par **bragon**, le **27/03/2010** à **12:15**

Bonjour,
la Cnav a perdu les DADS de mon entreprise sur 6 années, elle me demande mes bulletins de salaire, je leur fournis et la Cnav me repond qu'ils sont faux. Par contre mon collègue a eu bien sur le même problème l'année précédente, il a fournit ses fiches de paye et lui, n'a eu aucun problème...
Je leur transmets les doubles de DADS de mon entreprise sur lesquelles figurent mon collègue et moi mais la Cnav juge qu'elles sont également fausses....
Que puis je faire ?
vous pouvez que c'est absolument fou, la Cnav a délégué un enquêteur pour en arriver à un tel résultat, il n'a même pas pris ni la peine de téléphoner à l'URSSAF, ni de visiter mon entreprise, ni de consulter ma caisse de retraite complémentaire...., ni personne, enquête minimum et minimum de travail fourni

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés